

Pour les patrons, c'est "l'année de tous les dangers politiques"

Nouvelle « réforme » des retraites, flexibilisation des contrats de travail et des licenciements, éclatement de l'organisation administrative du territoire sur fond de déréglementation généralisée, coupes drastiques dans tous les services publics... Ce que le gouvernement a mis à l'ordre du jour de ce début d'année 2013 fait froid dans le dos.

Mais le patronat ne se fait guère d'illusions sur la capacité du gouvernement à tenir le calendrier de ces réformes qu'il appelle pourtant de ses vœux.

« La France aborde 2013 dans une situation de risque extrême », lance l'éditorialiste du quotidien patronal *Les Echos* (2 janvier). Et d'avertir : « L'an prochain, les investisseurs peuvent décider de ne plus nous accorder de délai si des réformes essentielles sur les dépenses publiques ne sont pas engagées. » La crise du système va toucher « l'ensemble du corps social », prévient le journal, qui conclut : « Se souviendra-t-on de l'année qui se termine comme de 1788 ? L'exécutif — et la majorité encore moins — n'a pas pris la mesure du défi historique que nous devons relever. » « L'année de tous les dangers politiques » : sous ce titre, un chroniqueur du même quotidien tire les conclusions de la crise d'éclatement de l'UMP et des fractures au sein de la majorité gouvernementale. Selon lui, « la crise et le chômage sont dans toutes les têtes. Aucune élection nationale n'est inscrite au calendrier. Et pourtant la terre tremble sous les pieds des partis de gouvernement. »

Y. L.

Les vœux de François Hollande au nom de l'emploi...

Le président de la République a placé ses vœux sous le signe de la « priorité » de l'emploi. Nulle originalité là-dedans, puisque tous les présidents de la République, de droite comme de gauche, depuis plus de vingt ans, ont fait de même... avec le résultat que l'on connaît. Au nom de l'emploi, Hollande a d'abord confirmé de nouvelles coupes budgétaires draconiennes.

Où veut-il trouver 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires ?

Un des maîtres-mots des vœux présidentiels a été « le rétablissement des comptes publics ». Le mardi 18 décembre, Jean-Marc Ayrault avait dressé une liste de « 40 politiques publiques » à évaluer en 2013 pour aboutir à de nouvelles coupes budgétaires.

C'est ce que le gouvernement appelle la « modernisation de l'action publique » (MAP). Parmi les 40 politiques publiques qui vont subir de nouvelles coupes, citons, entre autres : « La scolarisation des enfants en situation de handicap ; la politique d'éducation prioritaire ; la gestion des prestations d'assurance maladie ; la gouvernance de la politique de la petite enfance ; les aides à la famille ; le pilotage de l'allocation aux adultes handicapés ; la

territorialisation de la politique du logement ; la politique de l'eau ; la formation professionnelle des demandeurs d'emploi ; la politique de soutien à la vie étudiante. » Une paille, comme on le constate !



Photo AFP

Le cabinet du ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, a, selon *Le Monde*, porté à la politique de Sarkozy de la révision générale des politiques publiques (RGPP) la critique suivante : « Les dépenses ont crû de plus de 1,7 % en moyenne », alors que le gouvernement se fixe un objectif de moins de 0,5 % de progression. « Ce ne sera donc pas facile », selon le mi-

nistère des Finances. On comprend que le ministre Moscovici ait parlé récemment, dans une interview au *Journal du dimanche*, d'une année 2013 très difficile. Daniel SHAPIRA ■

Marché du travail : que va "assumer" le gouvernement ?

François Hollande a réinsisté lors de ses vœux sur son espoir d'un accord entre le patronat et les organisations syndicales sur la réforme du marché du travail, avec la « négociation » intitulée « sécurisation de l'emploi ». A défaut d'un accord lors de l'ultime séance du 10 janvier prochain, Hollande a annoncé qu'il assumerait, c'est-à-dire qu'il déposerait un projet de loi.

Quel projet de loi va présenter le gouvernement ?

Pour l'instant, non seulement la CGT et FO ont marqué leur désaccord avec les propositions du Medef, mais même la CFDT ne s'est pas sentie en situation de pouvoir signer lors de la séance des 19 et 20 décembre, présentée comme conclusive. Ce qui a fait dire à l'éditorialiste du *Monde* Michel Noblecourt (21 décembre) : « Le compromis historique sur l'emploi est mort » : « Sauf miracle, aussi peu probable que la fin du monde, il n'y aura pas de compromis historique sur l'emploi entre les syndicats et le patronat. »

Les partenaires sociaux, qui ont fixé un nouveau rendez-vous les 10 et

11 janvier 2013, n'ont pu que constater, en se séparant le jeudi 20 décembre au soir, que leurs positions, sur les points durs de la négociation, restent très éloignées. François Hollande, vendredi 21 décembre sur Europe 1, a appelé à « un compromis, plus que jamais ».

« Je dis aux partenaires sociaux, a martelé le président de la République, que l'occasion ne soit pas manquée et au patronat en particulier, n'attendez pas que la loi fasse ce que les partenaires eux-mêmes n'auraient pas convenu. » Sur la même radio, Laurence Parisot s'est efforcée de démontrer que l'échec des discussions « n'était pas du tout une mauvaise nouvelle ». « Si nous n'avons pas été en mesure de conclure, a ajouté la présidente du Medef, c'est parce qu'il y a encore un certain nombre d'ajustements, d'équilibres à trouver pour avoir un accord satisfaisant pour les deux parties. » Ajustements ? Il faudra beaucoup plus que des ajustements pour sauver un accord. Mais d'ores et déjà le compromis historique est mort. »

Que va, dans ces conditions, « assumer » le gouvernement ? D. S. ■

... et la vérité des prix : ce qui change à partir du 1^{er} janvier

- ▶ Gaz : + 2,4 %
- ▶ Electricité : + 2,5 %
- ▶ Timbre : + 5 %
- ▶ RATP : + 2,4 %
- ▶ Taxis : + 2,6 %
- ▶ Bière : + 8 % à + 25 %

- ▶ Redevance télé : + 4,8 %
- ▶ Impôt sur le revenu : + 2 % (en moyenne)

Et pendant ce temps-là...

- ▶ Smic : + 0,3 %

3 centimes de plus par heure !

Bouches-du-Rhône

Une centaine de maires et 3 000 habitants manifestent à Marseille contre le projet de métropole européenne

Reportage de nos correspondants locaux

Vendredi 21 décembre, à l'appel de 103 maires des Bouches-du-Rhône (le département en compte 119) et de 8 présidents d'intercommunalités sur 9, plus de trois mille personnes ont manifesté à Marseille, de la place Castellane jusqu'au palais des congrès, contre le projet de métropole européenne, boycottant la conférence de M^{me} le ministre Lebranchu qui venait une nouvelle fois défendre le projet de loi du gouvernement (baptisé acte III de la décentralisation).

Les employés territoriaux sont venus nombreux à la manifestation. Ils sont porteurs de multiples pancartes : « Oui à la solidarité avec Marseille, non à la métropole », « La métropole ne passera pas, au nom de ma commune je dis non ». Les camarades du département, munis du communiqué du comité départemental du POI et du compte rendu de la délégation d'élus conduite par Gérard Schivardi auprès du représentant du ministre, ont engagé le dialogue avec les manifestants.

“ON CRAINT LA MOBILITÉ FORCÉE, DES CENTAINES DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS”

« Les services centraux vont être regroupés, on craint la mobilité forcée », nous dit un agent territorial, « ils vont en profiter pour supprimer des centaines d'emplois. »

Un tract de la CGT territoriaux et de l'UGICT, circulant dans le cortège, titre : « Non à la marchandisation des territoires, non à la



Photo correspondant IO

grande métropole (...), déclinaison du TSCG européen. » La déclaration commune des unions départementales CGT, CFDT, SUD, UNSA et Solidaires n'est en revanche pas diffusée ; elle ne s'oppose pas à la métropole, mais s'interroge : « Métropole de compétitivité ou espace de solidarité et du vivre ensemble ? »

« Ce n'est pas parce que ce sont nos amis qui sont au gouvernement qu'on doit lâcher », nous disent plusieurs adjoints en signant la proposition de loi (adoptée par la délégation des élus, conduite par Gérard Schivardi au ministère de l'Intérieur, le 13 novembre dernier), désormais portée par des centaines d'élus dans toute la France, pour rétablir le respect du libre choix des communes.

Une conseillère municipale nous explique : « La métropole, c'est une annexion forcée. Je travaille dans

le domaine de la culture, la libre coopération, ça marche très bien. » Elle signe à son tour.

« Ce que Sarkozy voulait faire, c'est Hollande qui le fait, c'est grave », nous dit un autre élu qui ajoute : « La commune, c'est le seul endroit où il y a encore un peu de démocratie. »

A l'entrée du palais des congrès, un rassemblement était organisé ; près d'une dizaine d'élus y ont pris la parole.

Citons le député-maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, qui a ouvert les interventions : « Fondre nos communes dans une métropole européenne amènerait à un recul dans les services publics pour nos populations. En 1789, la naissance des communes correspondait à la volonté du peuple de créer des établissements publics de proximité. Notre légitimité, c'est le suffrage universel. »

“CONTINUER À SERVIR NOS POPULATIONS”

La présidente de la communauté de communes d'Aubagne déclare ensuite : « Notre détermination est aussi grande que celle du gouvernement. L'avenir, ce n'est pas la centralisation, la suppression des services publics et l'augmentation des inégalités. Nous voulons un département qui coopère. »

Citons encore le maire de Martigues : « Nous voulons continuer à servir nos populations. C'est la démocratie locale qui est en jeu. » Dans cette manifestation, vingt et une signatures d'élus ont été recueillies sur la proposition de loi contre l'intercommunalité forcée et pour la libre coopération entre les communes ; d'autres élus ont laissé leurs coordonnées.

La campagne se poursuit.

ArcelorMittal > Un communiqué du comité départemental de Moselle du POI (extraits)

A propos de l'adresse à François Hollande des conseillers municipaux de Hayange du PS, du PCF et de droite

Exigeant simplement du président un « audit », le maire et les conseillers municipaux de gauche et de droite de Hayange (Moselle) ne demandent pas l'annulation de la fermeture des hauts-fourneaux, inscrite dans l'accord Ayrault-Mittal du 30 novembre 2012.

Le conseil municipal de Hayange (s'est réuni) le 19 décembre 2012. Dans une lettre ouverte au président de la République, les conseillers municipaux PS, PCF et de droite ont constaté les effets négatifs pour la commune de la fermeture des hauts-fourneaux et se sont adressés en ces termes à François Hollande : « Vous ne pouvez pas fermer les yeux devant la détresse de nos territoires. Un plan de redressement au plus proche des habitants de Hayange comme de l'ensemble de la vallée de la Fensch, est impératif. Il devra nécessairement comporter un audit social et économique territorial pour mesurer les conséquences de la fermeture de la filière liquide. »

LA MUNICIPALITÉ REFUSE D'EXIGER L'ANNULATION DE L'ACCORD

Un « audit », c'est une étude. Par conséquent les conseillers municipaux PS, PCF, de droite et le maire demandent à François Hollande de faire faire une étude sur les conséquences de la fermeture des hauts-fourneaux. Autrement dit, ils ne demandent pas l'annulation de la fermeture des hauts-fourneaux, inscrite dans l'accord Ayrault-Mittal du 30 novembre 2012.

De fait, la municipalité d'Hayange (PS, PCF, droite) prend acte de la fermeture des hauts-fourneaux et s'inscrit donc dans le cadre de l'accord Ayrault-Mittal, pour lequel un comité de suivi, présidé par le sous-préfet de Thionville, a été mis en place. Comment comprendre ?

LE “COMITÉ DE SUIVI”

Les syndicats FO et CGT de Florange ont refusé de siéger dans le comité de suivi. Pour la CGT : « Nous refusons d'assister à cette consultation, (ce qui) marque notre ferme volonté de ne pas accompagner et négocier un vaste plan de restructuration sociale camouflée et de destruction industrielle ! »

Pour FO : « Nous ne reconnaissons pas l'accord, ni sur le fond ni sur la forme. C'est un accord scélérat. » (...)

Comment peut-on déclarer vouloir « défendre la sidérurgie » et participer, comme certains (Martin, Liebgott, Masseret, Weiten...) (élus locaux de Moselle — NDLR), au comité de suivi d'un accord dont le but est de liquider la sidérurgie ? Ne sommes-nous pas au cœur des problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs, les militants et la population ?

DIX MILLIONS D'EUROS EN PRIME POUR MITTAL !

Le Premier ministre Ayrault a rejeté la nationalisation au motif qu'il « a fait le choix du pacte national pour la croissance, la com-

pétitivité et l'emploi ». Le gouvernement a donc choisi de mettre en œuvre le pacte de compétitivité, c'est-à-dire d'organiser les suppressions d'emplois et les fermetures d'usines, en application de la baisse du coût du travail exigée par l'Union européenne. Avec ce pacte, l'Assemblée nationale a voté 20 milliards de crédits d'impôts pour les entreprises (MM. Liebgott et Eckert ont voté pour). Dans ce cadre, Mittal touchera 10 millions par an !

La question est bien celle de l'unité pour le retrait de l'accord Ayrault-Mittal pour permettre le maintien de tous les emplois sur place, sur tous les sites (Florange, Dunkerque, Fos, Basse-Indre) et le redémarrage des hauts-fourneaux.

LA POSITION DU POI

Le POI se prononce inconditionnellement pour la nationalisation de la sidérurgie, comme moyen pour lutter pour le maintien de tous les emplois, le redémarrage des hauts-fourneaux, le maintien des vingt mille emplois à Florange, Dunkerque, Fos, Basse-Indre. Le POI, partisan de la rupture avec l'Union européenne, n'en fait pas un préalable pour appuyer tout pas en avant dans la réalisation de l'unité pour le retrait de l'accord Ayrault-Mittal.

Le 27 décembre 2012 ■

POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

A force de vivre dans leur “Monde”...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Sous le titre : « L'Irlande, un modèle pour l'Europe en crise ? », le journal *Le Monde* (23 décembre) salue l'arrivée à la présidence de l'Union européenne de ce pays qui « se relève (...) après avoir subi huit budgets de rigueur » et dont « Bruxelles rêve de faire un exemple de réussite ».

Un exemple de réussite ? Qu'apprend-on à la lecture de cette page tout entière consacrée à faire l'éloge de la situation irlandaise ? Que « le chômage quasiment inexistant au cours de la crise a bondi à 14,6 % » et que « la consommation décline année après année », car « les Irlandais sont écrasés par leur dette privée, conséquence de la bulle immobilière ».

Que « les Irlandais subissent l'austérité (...). La TVA a été augmentée, de nouveaux impôts ont été créés, les aides sociales réduites... Ce tour de vis budgétaire est impressionnant : de 2008 à 2015, il atteindra 30 milliards d'euros, soit 20 % du PIB. Problème : il étouffe toute reprise intérieure. » Et que « les salariés eux-mêmes se sont serrés la ceinture : les salaires ont au mieux stagné ou pire reculé, souvent de 10 à 15 % selon ses secteurs ».

Chômage, austérité, réduction des salaires et des aides sociales, endettement, faillite de centaines de milliers de foyers populaires : un exemple à suivre ? C'est que, voyez-vous, les banques, hier en faillite, vont mieux, grâce au renflouement de l'Etat (à hauteur de 55 % du PIB !). C'est d'ailleurs au nom de ce renflouement que le peuple irlandais se voit imposer le fameux « plan de sauvetage » du FMI. Autre élément positif, pour *Le Monde* : « Les Irlandais ont — relativement — facilement accepté l'austérité » (1).

Décidément, à force de vivre dans leur « Monde »... ces gens-là ne se rendent même plus compte de ce qu'ils écrivent... Au fait : eux-mêmes le croient-ils, que le scénario irlandais va s'imposer « relativement facilement » dans d'autres pays ? En France par exemple ?

On est en droit d'en douter. Ainsi, deux jours plus tôt, le même quotidien laissait échapper cet amer regret, concernant la situation en France : « Sauf miracle, aussi peu probable que la fin du monde, il n'y aura pas de compromis historique sur l'emploi entre les syndicats et le patronat. » « Spécialiste » favorable à l'intégration des syndicats, Michel Noblecourt dénonce ici les résistances auxquelles se heurte, en particulier dans les confédérations CGT et Force ouvrière, le compromis historique exigé par Hollande.

Les plans d'austérité que le gouvernement Hollande-Ayrault, soumis à l'Union européenne, au FMI, et au capital financier, veut imposer ne peuvent que provoquer la résistance des travailleurs unis avec leurs organisations. De cette résistance, les signes avant-coureurs se sont multipliés à la fin 2012. Et cela est vrai aussi de l'offensive contre la démocratie politique : la tentative de détruire les communes et la forme républicaine des institutions de l'Etat provoquent déjà contre elle à Marseille, à Roanne et dans tout le pays, la levée en masse des élus.

A toutes et tous, combattants, résistants, militants, élus qui, en France et dans toute l'Europe, cherchent à se dresser dans l'unité, avec leurs organisations, contre les plans de la troïka, qu'il nous soit permis d'adresser nos pleins vœux de succès pour notre combat commun pour la démocratie et les droits ouvriers (2) !

(1) Et les 70 % d'électeurs (abstention et vote non) refusant de voter oui au référendum de juin sur l'Europe ? Et les manifestations de rue à cette occasion ?
(2) Et au journal *Le Monde*, nos vœux les plus sincères pour l'échec de ses espérances anti-ouvrières, corporatistes et antidémocratiques.

Enseignement

Mille instituteurs de Paris manifestent dans l'unité pour l'abandon du projet Peillon-Delanoë sur les rythmes scolaires

Correspondant

C'est la veille des vacances, le mercredi 19 décembre. Ils sont mille instituteurs à manifester du rectorat à la mairie de Paris pour le retrait du projet Peillon-Delanoë de réforme des rythmes scolaires. Ils sont mille organisés dans leurs cortèges syndicaux avec le SNUipp-FSU, le SNUDI-FO, le SE-UNSA, SUD et la CGT.

Cette institutrice de maternelle exerce depuis dix-sept ans à Paris : « Au bout de dix-sept ans, je gagne 2 100 euros par mois. La question du mercredi matin est cruciale. Aujourd'hui, le mercredi matin est utilisé pour les formations, les conférences pédagogiques. Si les élèves ont classe, ces activités auront lieu quand ? Le samedi ? Le dimanche ? Qu'on ne vienne pas me parler de l'intérêt des enfants. Se lever un jour de plus à 7 heures du matin pour être trente par classe, où est le progrès ? Alors qu'ils sont, aujourd'hui, au centre aéré à huit par animateur ? Tout le monde est concerné. Prenez les Asem (agents spécialisés des écoles maternelles — NDLR). Quand vont-elles faire le ménage ? »

Une directrice d'école du II^e arrondissement ajoute : « Les problèmes pour le fonctionnement même de l'école publique se multiplient. On jongle avec les difficultés. Et c'est maintenant qu'on nous propose de changer les rythmes scolaires. On met la charrue avant les bœufs. »

Devant la levée en masse, le maire de Paris s'appuie notamment sur la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). La veille de la manifestation, la FCPE Paris est venue au secours de Delanoë en publiant un communiqué, intitulé « La FCPE Paris est pour la semaine de 4 jours et demi », qui reprend purement et simplement les arguments du ministre : « La FCPE demande que la réforme des rythmes scolaires soit l'opportunité d'une autre organisation de l'école plus ouverte aux structures qui peuvent apporter à tous les élèves des contenus enrichissants, culturels et sportifs. »

Au moins c'est clair. Foin de l'instruction, vive l'ouverture...

Un instituteur du sud de Paris tient à préciser : « Dans beaucoup d'écoles, en tout cas dans notre arrondissement, les délégués FCPE ne sont pas du tout d'accord avec la FCPE. »

Un instituteur explique pourquoi les syndicats ont appelé les instituteurs à aller à l'Hôtel de Ville : « Ce sont les mairies qui sont appelées à mettre en œuvre cette réforme. Je suis content que nous soyons nombreux. C'est le résultat de l'unité des syndicats. » Lui aussi tient à dire que les délégués FCPE et les parents qu'il connaît ne sont pas d'accord avec la position prise par la FCPE Paris.

Pour un autre instituteur : « En fait, ce plan est national. Nos collègues de banlieue sont comme nous. Mais, je ne sais pas comment dire, ils veulent voir ce qui va se passer à Paris. Etant là ce matin, je sais qu'ils nous regardent. »

« Monsieur Delanoë, cela vous embêterait de descendre ? », scandent les instituteurs au pied de l'Hôtel de Ville. Une institutrice est indignée : « C'est quand même malheureux que le maire de Paris applique le plan gouvernemental. Je n'ai pas voté à gauche pour que tous les plans néfastes continuent ! » Ce que confirme une autre institutrice : « On s'est déjà battus, il y a douze ans, pour garder le mercredi. On s'est battus très fort et on a gagné. Et maintenant, on veut nous le reprendre. On est fatigués... mais on est là quand même. » ■

INTERVIEW

Rémi Candelier, conseiller municipal, Seine-Maritime

“Il faut combattre la future loi d'orientation sur l'école et en demander le retrait”

Quel est l'un des principaux dangers de la future loi ?

Actuellement, le projet d'école est élaboré par l'équipe enseignante, présenté et adopté par le conseil d'école et visé par l'inspecteur de circonscription. C'est un gage de neutralité et d'indépendance, et ça n'a qu'un objectif : mettre en œuvre les instructions officielles de l'Education nationale au sein de l'école. Désormais, en s'appuyant sur la future loi de refondation de l'école, le projet d'école devra donc être en accord avec le projet éducatif territorial (PET).

Le projet éducatif territorial est-il une nouveauté ?

Le projet éducatif local disparaît au profit du projet éducatif territorial. Ce n'est pas simplement une question de mots, c'est une orientation bien politique qui s'intègre parfaitement dans l'acte III de la décentralisation. On gomme le « local », synonyme de proximité, pour une notion beaucoup plus vaste qu'est le territoire. Quelles en seront les limites ? La commune ? Le secteur de collège ? L'établissement public de coopération intercommunale ? La communauté d'agglomérations ? Le département ?

Quelles en seront les implications pour l'école ?

Le PET étant élaboré avec les élus, les associations de parents d'élèves, les associations locales sportives, culturelles, d'éducation populaire et même culturelles, il est donc évident que l'école sera le jouet de luttes politiques et de probables atteintes à la laïcité. Qu'il y ait de la bonne volonté ou non de la part des « partenaires de l'école », il n'en

reste pas moins que le projet d'école devra être conforme au projet territorial et que si ce n'est pas le cas, il sera rejeté. C'en est fini de l'indépendance de l'école, elle sera l'otage des luttes politiques locales et devra se plier aux marottes des potentats locaux.

Quel sera le rôle des communes ?

Je pense que cela dépendra de leur taille. Les grandes métropoles telles que Paris, Lyon, Marseille... n'auront pas la même implication qu'une petite commune rurale. Dans les grandes métropoles, le PET viendra « d'en haut » et les écoles n'auront que peu de poids face à un tsunami administratif. Quant aux petites communes, nous savons combien l'école est importante pour le village ; et les relations entre l'équipe enseignante et le maire sont très étroites. Cela dépendra beaucoup des différentes sensibilités de part et d'autres. Mais le maire aura-t-il les moyens ?

Cela signifie-t-il que la loi risque d'exclure certaines communes ?

Bien sûr. Les petites communes, étranglées financièrement, se battent pour continuer d'exister. Les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale — NDLR) leur mettent le couteau sous la gorge et leur grignotent régulièrement leurs compétences. Elles ont le choix de sortir de l'EPCI, à condition de rembourser tous les investissements. Autant dire que c'est impossible.

Pour celles qui ne sont pas encore intégrées, on leur impose un schéma territorial en les obligeant de le suivre. Donnons-leur le choix de vivre libre, pour le plus grand bien de leurs administrés et aussi pour l'école. J'insiste sur le fait de leur donner le choix, car la loi n'emprunte

pas cette voie. La mise en place des nouveaux rythmes provoquera une énorme dépense. Comment les petites communes rurales pourront-elles faire face ? En restreignant leur personnel communal ? En augmentant les impôts locaux ? Ou alors, en se séparant de leurs compétences scolaires au profit de l'EPCI ?

Je crains que ce ne soit la dernière solution qui soit adoptée. Nous touchons ici à la volonté de voir disparaître les petites communes en leur imposant de plus en plus de nouvelles obligations, sachant qu'elles ne peuvent y répondre. Oui, c'est une nouvelle attaque déguisée pour mettre en place la décentralisation. Actuellement, sur les 36 680 communes, 36,3 % sont sans écoles publiques (quatre points de plus qu'en 2009). Qu'en sera-t-il dans quelques années, une fois cette loi mise en place ?

A terme, les petites écoles disparaîtront ?

Si on enlève la possibilité aux petites communes de gérer leur compétence scolaire, le budget sera confié à un territoire beaucoup plus important, avec un budget qui pourra englober plusieurs dizaines de classes. Quelle sera donc la possibilité pour une petite école de campagne de s'exprimer dans un tel système ? Connaissant les habituelles coupes budgétaires, sans aucun doute, nous allons vers une disparition de ces écoles de proximité pour des regroupements pédagogiques concentrés afin de « faire des économies » ; mais nous savons très bien que les économies, dans ce domaine, amènent un appauvrissement intellectuel des couches populaires. Il faut donc combattre cette loi et en demander le retrait. ■

France Télévisions

Grève à France Télévisions pour le maintien des emplois



Photo DR

Correspondant

Les syndicats CGT, CFDT, SNJ, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC et SUD de France Télévisions avaient appelé à une grève de vingt-quatre heures, le 18 décembre, jour de tenue d'un comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire où la stratégie du groupe pour 2013 devait être annoncée. La grève a été massivement suivie.

Le communiqué de grève de la CGT, publié le jour même, fait état d'« un taux de participation à la grève [qui] se situe entre 40 et 50 % », avec « des taux record sur certains sites, Rennes 80 %, Marseille 100 % sur le film, Nantes 70 %, Montpellier près de 100 % des journalistes, Reims plus de 50 % des personnels (...). Sur France 3 National, pas de journal à midi, pas de JT le soir, pas de Soir 3. La quasi-totalité des JRI en grève, comme les preneurs de son, des services entiers en grève. Mobilisation inédite au siège des administratifs. » Avant le comité central d'entreprise, 200 à 300 techniciens, journalistes et administratifs se sont rassemblés devant le siège de France Télévisions à Paris (XV^e). Certains sont venus de province. Au milieu des drapeaux syndicaux et des pancartes portées par les salariés, deux banderoles donnent le ton. « Plus belle la vie avec Filippetti », ironise l'une d'entre elles. Elle reprend le titre d'une série de France 3 pour brocarder le ministre de la Culture et de la Communication qui, au nom du gouvernement, veut imposer la baisse du budget de l'audiovisuel public. « Non à la casse sociale ! », clame une autre banderole à l'adresse de la direction de France Télévisions qui met en place un plan d'économies drastiques.

Informations ouvrières a interrogé deux grévistes : « Ce qui est bien dans cette grève, c'est que tous les syndicats sont là. Je suis graphiste. Je constate que la mutualisation des services s'accompagne d'une désorganisation. Les conditions de travail sont très mauvaises. On travaille dans l'urgence, à flux tendu, et ce, depuis trois ans. Nous, les graphistes, on

était dans le groupe 5. Dans la transposition, on va passer en 6. Mais ils ne reconnaissent pas le travail des iconographes (bac + 4). Ils restent dans le groupe 4. Ce n'est pas acceptable. A partir du 1^{er} janvier, la direction des ressources humaines va nous convoquer individuellement pour fixer des contrats d'objectif.

— Je suis cadre-administrative. La définition actuelle des postes comprend une diversification des missions : juridique, gestion, ressources humaines, etc. Avec la fin de la convention collective et la transposition dans le nouvel accord collectif, les missions sont désormais définies en trois lignes. Ils remodèlent les profils sans laisser de place à la diversification. Dans le nouveau système de classification, ils ajoutent des couches [des groupes]. Cela devient un millefeuille. Dans quel but ? Pour nous spécialiser de façon étroite et préparer l'externalisation de plus de missions encore, et réduire les effectifs. Ils ont développé les Web-TV, il faut que cela parte à l'extérieur ! C'est le démantèlement ! Je pensais que le nouveau gouvernement serait à l'écoute, mais c'est pire. Ils accélèrent les mesures. Pourquoi ? Ils ont ratifié le traité européen, et maintenant, ils accélèrent les plans d'économies. »

Les plans d'économies, parlons-en. Selon des sources syndicales, la dotation de l'Etat, supposée compenser la suppression de la publicité après 20 heures, a été amputée d'un montant largement supérieur à l'augmentation de la redevance. Quant aux ressources publiques, elles sont en recul de 2,3 %, selon les chiffres du ministre délégué au Budget, Benoît Hamon. De plus, les recettes publicitaires ont été inférieures aux prévisions en 2012 et devraient l'être encore plus en 2013 (moins 155 millions d'euros pour les deux années). Et la direction prépare un plan social de grande ampleur (un millier de « départs volontaires », soit 10 % des effectifs), une réduction du périmètre et des missions du service public.

Les syndicats exigent « le maintien de toutes les activités. » ■

Chronique

INTERNATIONALE

Pas de trêve

Andreu Camps

Le 27 décembre, le Parlement régional de Madrid vote la privatisation des hôpitaux publics. Les médecins et tout le personnel sanitaire annoncent la poursuite de leur mobilisation pour le retrait de la loi de privatisation et, notamment, les directeurs des hôpitaux menacent de se démettre si le 7 janvier 2013 la loi est appliquée. Le 28 décembre, le Conseil des ministres ratifie les plans d'ajustement en cours, annonce des nouvelles mesures encore plus drastiques pour l'année 2013, notamment une nouvelle réforme du régime des retraites, suivant les recommandations de l'Union européenne. Rajoy annonce déjà une modification du régime des préretraites et le gel du Smic (4 euros d'augmentation !). En même temps, Rajoy annonce que la nouvelle réforme des pensions (retraites) doit se faire dans le cadre du pacte de Tolède (donc de la concertation avec les syndicats). Malgré la période de fêtes, plusieurs conflits sont en cours à Iberia, dans le métro et dans les chemins de fer. Dans tout le pays et dans les différentes régions, des conflits s'annoncent dans les hôpitaux menacés de privatisation, comme à Madrid. Au cours de ces dernières semaines, l'exigence d'une action centralisée dans tous les secteurs, notamment pour la défense de la santé publique et contre les coupes budgétaires pour l'année 2013, prend la forme d'appels de militants syndicaux et de groupes de travailleurs s'adressant aux secrétaires généraux des syndicats afin qu'ils cessent d'accorder une trêve au gouvernement. Le 26 décembre, Toxo et Mendez, les secrétaires généraux des Commissions ouvrières et de l'UGT, ont adressé une lettre au gouvernement, aux patrons et à tous les groupes parlementaires pour proposer le dialogue social dans l'objectif d'arriver à un accord pour réduire le déficit public dans des délais moins contraignants que ceux qu'exige l'Union européenne. La contradiction existant entre d'un côté les aspirations et revendications des travailleurs, des millions de chômeurs, des jeunes, des personnes menacées de perdre leur logement et qui exigent d'en finir maintenant avec ce gouvernement, et de l'autre côté, la politique de dialogue social prônée par les principaux responsables syndicaux, y compris les dirigeants des partis dits de l'opposition, le PSOE et la Gauche unie, n'a jamais été aussi frappante. Les peuples d'Espagne vivent au bord de l'explosion.

Grèce

Grève de 48 heures des employés communaux de tout le pays

Le Collectif des délégués du personnel des employés des communes et régions de Grèce (POE-OTA) a appelé le 12 décembre 2012 tous ses membres à une grève nationale de quarante-huit heures les 13 et 14 décembre. Il est inhabituel de lancer un appel à la grève du jour pour le lendemain, mais c'est que la cause de la grève est tout aussi inhabituelle et urgente : le ministère de l'Administration et de la Réforme (un ministère spécialement mis en place pour détruire le service public) venait de lancer un ultimatum à toutes les communes pour qu'elles transmettent la liste de tous leurs employés et des tâches accomplies par chacun. Il était aussi exigé d'indiquer ceux qui pouvaient être licenciés. Sous la pression des employés, pratiquement aucune commune n'a accepté de transmettre ces listes,

même si le ministère menaçait de supprimer les subventions aux communes qui n'obtempéreraient pas. Lorsque le ministère a annoncé vouloir procéder lui-même à ces licenciements sur la base des fichiers électroniques qu'il possède (procédé que le Collectif des délégués du personnel a qualifié de « fasciste » dans son appel du 12 décembre à la grève), le collectif a réagi par l'appel à la grève. Au centre de la grève, il y a la question de la défense de tous les emplois et le rejet de la tentative de supprimer par décret ministériel la libre administration des communes et des régions. Pour tous, il est clair qu'il s'agit de la mise en œuvre au niveau des communes des diktats d'austérité issus du mémorandum. (...) De même, la réforme fiscale qui passe en ce moment au forceps au Parlement est l'expression du dik-

tat de la troïka. Le vote de cette réforme est non seulement la condition du versement des « crédits d'aide » contre la Grèce, elle doit aussi assurer que les milliards seront remboursés aux banques par les travailleurs et les retraités. (...) Le cri de « Prenez votre mémorandum et barrez-vous, ouste ! », repris par les ouvriers, les jeunes et les retraités, a résonné dans toutes les manifestations, dans toutes les assemblées de grève, d'Athènes à Thessalonique. C'est ce même mot d'ordre qui a été repris par les travailleurs de l'Etat espagnol lors de la grève du 14 novembre 2012, quand ils ont dit : « *Dehors le mémorandum, et Rajoy avec lui !* » C'est la même lutte contre les mêmes mémorandums, contre la même troïka et contre la même logique de destruction de nos salaires et de nos emplois. **A. G., militant de Syriza**

Serbie



Photo / O

La parole à...
Pavlusko Imsirovic,
militant ouvrier balkanique

Derrière le soutien de l'Union européenne à la prétendue "lutte contre la corruption"

« progressiste » est celui qui compte le moins de magnats et de grands capitalistes issus de la corruption parmi ses membres, et qu'il est donc le plus à même de réaliser ces tâches fixées par l'Union européenne. Les gouvernements précédents, qui se sont révélés incapables, ou peu empressés, de briser la résistance des travailleurs et des peuples et de privatiser massivement pour ouvrir les marchés locaux à la concurrence libre et non faussée, sont en train d'être renversés par toutes sortes de « révolutions » qui fleurissent et d'interventions militaires « humanitaires ». Ceux qui se montrent réticents à partager « librement et loyalement » avec le grand capital mondial le butin issu de leurs privatisations infâmes subissent le même traitement.

VUCIC ANNONCE DE NOUVELLES PRIVATISATIONS
« La force et le courage » du gouvernement Vucic pour « combattre la corruption » réside dans ses serments de fidélité serviles auprès de l'Union européenne et le soutien sans faille du Parti progressiste envers l'Union européenne. C'est pourquoi, en retour, l'Union européenne appuie le gouvernement Vucic lorsqu'il tente de mettre au pas, de façon répressive, les autres clans déloyaux des magnats de la mafia. C'est pourquoi le gouvernement Vucic annonce de nouvelles privatisations et une plus grande ouverture du marché au capital étranger.

Et c'est pourquoi ce gouvernement va tomber, de façon pire encore que le gouvernement de Milošević. Il tombera dès qu'il tentera de privatiser l'entreprise publique de l'électricité de Serbie, EPS, si ce n'est plus tôt, quand les travailleurs et le peuple de Serbie s'apercevront clairement que ce gouvernement « national » ne sert que les intérêts du grand capital et ses institutions internationales, mais d'aucune manière les intérêts du peuple de Serbie. Cela parce que la privatisation d'EPS et l'alignement des prix de l'électricité sur ceux du marché mondial constitueront une offensive plus brutale contre les conditions de vie du peuple que toutes les privatisations antérieures, et provoquera donc une résistance plus importante et plus large que jamais. C'est l'os sur lequel tous les gouvernements serbes se sont cassé les dents au cours des douze dernières années. Et ce gouvernement s'y cassera les dents, même s'il est plus édenté que les autres. C'est le même os qui a conduit les travailleurs et le peuple de Slovaquie à la rébellion de masse et à la mobilisation, sans comparaison avec aucune autre dans toute l'histoire de la Slovaquie, rébellion qui a brisé les dents de tous les partis favorables aux privatisations et à l'Union européenne en Slovaquie. Cet exemple sera bientôt suivi par les travailleurs et les peuples de toutes les anciennes républiques yougoslaves, y compris la Serbie.

Danemark

Une lettre de militants du Danemark aux organisateurs de la conférence ouvrière européenne de Tarragone (Etat espagnol, 16-17 mars 2013)

19 décembre 2012

Chers camarades, Nous souhaitons par la présente vous informer que nous soutenons votre initiative d'organiser une conférence ouvrière européenne à Tarragone, du 15 au 17 mars 2013, sur la base de votre « proposition pour l'organisation d'une conférence européenne ». Nous connaissons tous trop bien les faits dénoncés dans votre lettre d'invitation : agression général de l'Union européenne contre les droits ouvriers et syndicaux, contre le système de protection sociale et la démocratie ; tout cela est également en cours au Danemark. Le 16 février, nous organiserons une réunion nationale, à Copenhague, pour préparer notre participation à la conférence ouvrière. A cette occasion, nous vous ferons parvenir un résumé des résultats de notre réunion, et vous informerons de la délégation que nous voulons envoyer en Espagne. Salutations amicales,

Kim BILFELDT,
président de la commission sur l'Union européenne du Syndicat des travailleurs de la construction, des terres et l'environnement (BJMF), Copenhague ;

Per SORENSEN,
membre du comité syndical du Mouvement populaire contre l'Union européenne, Copenhague ;

Brian OLSEN,
maçon, Aalborg ;

Kim HOLM,
membre du Syndicat des travailleurs de la métallurgie, Horsens ;

Anton SCHOU,
membre du comité syndical du Mouvement populaire contre l'Union européenne, Aalborg ■

Chaque semaine, lisez, diffusez "Informations ouvrières". ABONNEZ-VOUS !

Guadeloupe

Mettre un coup d'arrêt à la répression antisyndicale en Guadeloupe

Photo /O



La parole à...

M^{me} Hélène Rubinstein-Carrera,
avocat honoraire

Le Comité international contre la répression, avec persévérance, se bat contre la répression antisyndicale en Guadeloupe. Ses campagnes et ses initiatives ont marqué la défense des militants et des dirigeants de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG).

En juin dernier, le Cidr a invité le secrétaire général de l'UGTG, Elie Domota, à participer à des meetings organisés dans cinq villes : Paris, Lyon, Nantes, Lille et Limoges. Il s'agissait, pour le Cidr, de s'adresser à l'opinion syndicale et démocratique de l'Hexagone.

Plus de mille responsables syndicaux de toutes affiliations ont pris position contre la répression et ont demandé l'abandon des poursuites contre les militants et dirigeants de l'UGTG. L'abandon de la politique répressive à l'encontre des syndicalistes qui ne font qu'exercer

“Madame le ministre a le pouvoir de changer le cours de la justice en Guadeloupe”

leurs droits — droit de grève, droit de revendiquer, droit de négocier les conventions collectives — dépend du pouvoir de M^{me} le ministre de la Justice. C'est pourquoi le Cidr a demandé audience à M^{me} Christiane Taubira. A force de persévérance, le Cidr a enfin été reçu le 24 octobre dernier par le conseiller aux affaires réservées de M^{me} le ministre de la Justice.

Nous avons, pendant plus d'une heure et demie, exposé et soutenu le mémorandum établi par l'UGTG, qui fait foi d'une répression aggravée à la suite des quarante jours de grève du LKP entre le 20 janvier et le 4 mars 2009. Je résume les faits de répression, dans une île de 325 000 habitants, qui touchent un nombre impressionnant de syndicalistes sur une courte période. En avril et mai 2012, cinquante-cinq militants de l'UGTG ont été condamnés pour faits de grève.

Lors de la réunion à l'initiative du Cidr (Comité international contre la répression) à la Bourse du travail de Paris, mercredi 12 décembre 2012

Ils exigeaient l'application des accords Bino, conclus les 26 février et 4 mars 2009 entre l'Etat et les représentants du LKP.

Si on fait le compte de toutes les affaires judiciaires au cours du premier semestre 2012 contre les militants et dirigeants de l'UGTG, ce sont quatre-vingt-seize militants, salariés du privé et de la fonction publique, qui sont convoqués devant la justice. De plus, ceux qui osent revendiquer leurs droits en exerçant un droit fondamental pour les salariés, le droit de grève, sont frappés au porte-monnaie par le montant exorbitant des amendes qui leur sont infligées, sans aucun rapport avec leur salaire, contrairement aux principes du droit de ce pays.

La justice, en Guadeloupe, tente de faire peur aux militants de l'UGTG et s'attaque à ses dirigeants, pour ne parler que de deux d'entre eux, Raymond Gauthiérot et Charly Lendo.

Raymond Gauthiérot, qui a précédé Elie Domota dans les fonctions de secrétaire général de l'UGTG de février 2002 à avril 2008, a été condamné, comme un vulgaire délinquant de droit commun, à trois mois de prison fermes pour avoir prétendument dégradé un véhicule et surtout pour avoir « entravé l'exercice de la liberté du travail », donc pour fait de grève.

Charly Lendo, secrétaire adjoint de l'UGTG, a été relaxé dans une affaire concernant un conflit hôtelier, mais quand même condamné dans la même affaire pour avoir refusé le prélèvement ADN : mille euros d'amende ! La justice aime frapper au porte-monnaie militants et dirigeants et les tenir entre les tenailles de différentes procédures longues et sans fin.

En effet, Lendo et Coupin sont convoqués à une audience correctionnelle le 26 mai 2011, mais la procédure est annulée pour vice de forme, les poursuites étant trop imprécises. L'affaire est-elle terminée ? Non ! Ils sont convoqués à nouveau un an plus tard, le 3 mai 2012. A nouveau, nullité... L'affaire est quand même renvoyée au 5 juillet 2012, ce qui fait écrire à Elie Domota : « C'est un dossier monté de toutes pièces dans le seul but d'éliminer Charly Lendo de toutes négocia-

tions collectives dans le secteur de l'hôtellerie. »

Toutes ces erreurs et nullités, comme si le procureur ne connaissait pas le droit, ont pour seul but de maintenir une pression inadmissible sur un dirigeant de l'UGTG et, dans ce cas précis, de l'éliminer des négociations dans le secteur de l'hôtellerie.

Une autre affaire contre Charly Lendo constitue en elle-même une provocation. Pendant la grande grève de 2009, en février, en pleine nuit, un jeune motard se tue alors qu'il roulait à très grande vitesse et sans casque. Un an après l'accident, le procureur ouvre une information judiciaire quand toute reconstitution est impossible et que les débris de la moto ont disparu. Qu'importe... Un an après l'accident, quinze syndicalistes et Charly Lendo sont mis en examen, notamment pour « homicide involontaire et blessures ».

En juillet 2012, un non-lieu est prononcé en faveur des quinze syndicalistes qui ont quand même été pendés deux ans sous le coup d'une affaire très grave. Mais, Charly Lendo, lui, est renvoyé en correctionnel. C'est très choquant et inadmissible pour un avocat, car, suivant une jurisprudence constante, dans les mêmes conditions, la vitesse excessive et l'absence du port du casque constitueraient les causes déterminantes du décès du jeune motard... mais pas en Guadeloupe.

Toutes ces procédures iniques, toutes ces condamnations pour faits de grève, toutes ces amendes d'un montant exorbitant, toutes ces poursuites judiciaires contre les dirigeants et militants de l'UGTG, M. le conseiller en a pris soigneusement note pour permettre à M^{me} Christiane Taubira d'étudier le dossier.

Le secrétaire du Cidr, Gérard Bauvert, a aussi insisté sur la généralisation des prélèvements ADN qui, à l'origine, ont été prévus pour les délinquants sexuels. Ils sont maintenant imposés aux militants et dirigeants de l'UGTG afin de faire passer le militant pour un délinquant. Comme la délégation l'a relevé auprès de M. le conseiller, il appartient à M^{me} le ministre de la Justice de faire cesser cet amalgame. Nous attendons une réponse à ce sujet.

M^{me} le ministre a le pouvoir en effet de changer le cours de la justice en Guadeloupe, qui n'est pas conforme aux lois de la République. ■

Deux faits qui encouragent à ne rien lâcher

Deux faits qui encouragent à ne rien lâcher : la décision de commuer en amende de 900 euros la condamnation de Raymond Gauthiérot à trois mois de prison fermes en date du 12 janvier 2010 ; et celle d'indemniser par une somme de 8 300 euros la détention provisoire infondée de Gabriel Bourguignon, présenté à l'époque comme incendiaire, incarcéré pendant trente-deux jours en 2002 et relaxé neuf ans plus tard, en août 2011.



Juin 2012 : meeting à la Bourse du travail de Paris avec Elie Domota.

Mexique

Le “pacte pour le Mexique”, un pacte de destruction de la souveraineté et de l'unité de la nation



Manifestation à Mexico en juin 2012.

Photo AFP

La parole à...

Luis Vasquez,
membre de la commission exécutive nationale de l'Organisation politique du peuple et des travailleurs

Le gouvernement Peña Nieto a pris ses fonctions, 1^{er} décembre 2012. Le PRI (1) revient au pouvoir au bout de douze ans et remplace le parti catholique, le PAN (2), au gouvernement de 2000 à 2012.

Dans les derniers mois de la campagne électorale, les jeunes, en particulier les étudiants, se sont mobilisés dans tout le pays par des manifestations de dizaines de milliers de jeunes aux cris de « Peña Nieto, assassin, assassin ! », « Mexique sans PRI ! », « démocratie, démocratie ! ».

Après les élections du 1^{er} juillet (3), il y a eu un mouvement des travailleurs pour le rejet de la contre-réforme du Code du travail, contre-réforme qui ouvre la porte à la flexibilité et remet en question la convention collective, entre autres. Peña Nieto, le nouveau président, et Felipe Calderon, son prédécesseur, ont fait pression sur leurs groupes parlementaires pour qu'ils adoptent la contre-réforme élaborée par ce dernier.

La mobilisation des travailleurs a posé la question de la grève nationale, mais les dirigeants syndicaux de trois regroupements importants du syndicalisme mexicain, qui s'étaient unis contre la réforme, ont reculé.

C'est dans ces conditions politiques qu'a eu lieu la prise de fonctions du gouvernement. Celui-ci a monté une provocation, organisant un véritable état de siège autour de la Chambre des députés et du palais national. La police a arrêté et battu des dizaines de jeunes. Mais l'essentiel, dans les premiers jours du gouvernement Peña Nieto, c'est le « pacte pour le Mexique » signé par le PRI, le PAN et le PRD (4). Il s'agit en réalité d'un pacte contre le Mexique, un pacte qui prétend donner au gouvernement la légitimité et la force politique pour imposer le mandat que lui a donné l'impérialisme américain : aller au bout de la livraison à l'impérialisme des richesses de

la nation, en premier lieu du pétrole. Le pacte stipule que sera réalisée « une réforme de l'énergie pour attirer les investissements », étrangers s'entend. Il ajoute : « Il sera nécessaire de créer un environnement concurrentiel dans les processus économiques, le raffinage pétrochimique et le transport des hydrocarbures. » « Il faut soumettre la Pemex (compagnie pétrolière nationale — NDLR) aux exigences d'efficacité et de transparence auxquelles sont confrontées les compagnies pétrolières dans le monde. »

Cette société nationale, qui contribue pour 40 % au budget de l'Etat et qui est un élément matériel essentiel de la souveraineté nationale, doit être livrée totalement à l'impérialisme américain.

La livraison du pétrole à l'impérialisme est accompagnée de celle de nos ressources minérales, hydrologiques et de la destruction des acquis de la classe ouvrière. Le droit à l'emploi des 1,5 million d'enseignants est en ligne de mire au travers de ce qu'ils appellent « l'évaluation continue » recommandée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils prétendent aussi démanteler les structures de l'IMSS et de l'ISSSTE,

deux institutions de Sécurité sociale, sous prétexte de créer un « système de Sécurité sociale universelle ».

La signature du PRD montre la politique « d'unité nationale » que veut imposer le PRI pour mettre en œuvre ses plans. Le soutien de la prétendue « gauche institutionnelle » lui est nécessaire, ainsi

que celui des directions syndicales qui se sont regroupées, sous la pression du mécontentement ouvrier, pour combattre la contre-réforme du Code du travail.

Le 15 décembre dernier s'est tenu le conseil national de l'Organisation politique du peuple et des travailleurs (OPT), fondée à l'initiative du Syndicat mexicain des électriciens en août 2011. Au centre des débats, la lutte pour la construction d'un parti des travailleurs et l'orientation pour le construire, la lutte pour le rejet du pacte contre le Mexique, pacte de destruction de la souveraineté et de l'unité de la nation. ■

(1) Parti révolutionnaire institutionnel. Il a gouverné de 1929 à 2000 de manière ininterrompue comme parti d'Etat.

(2) Parti d'action nationale.

(3) La transition du gouvernement sortant à celui qui vient d'être élu a duré du mois de juillet, date de l'élection, au 1^{er} décembre.

(4) Parti de la révolution démocratique, principal parti du « Front progressiste », que la presse bourgeoise présente comme « la gauche ».

Marc Blondel,

“Faut-il plus ou moins d’Etat ?”

L'article que nous allons publier a une histoire. Je l'avais écrit pour une publication, dans une tribune libre, dans un journal que je ne nommerai pas, pour ne pas attenter à son image. Il est évident que ce genre de participation n'est pas un concours littéraire, mais en principe il s'agit d'avancer des idées qui devaient provoquer des réflexions favorables ou défavorables, tel était l'esprit.

Le comité de lecture ayant décidé de ne pas donner suite, et la situation persistant, il me semble utile de le rendre public, légèrement complété, à l'aune des décisions prises par l'Assemblée nationale et les agences de notation. La démonstration est claire, le gouvernement actuel se comporte en gérant honnête du capitalisme, et j'entends en analyser l'une des causes : le socialisme, dans ses différentes acceptations, n'est plus qu'un sujet d'histoire.

J'allais dire enfin, non parce que j'accorde une importance considérable aux agences de notation, mais l'Allemagne, victime du jugement de celles-ci, cela ne peut que conduire à une interrogation. Le professeur, l'exemple, la référence, est à son tour mal noté, et c'est maintenant notre tour.

Je ne m'étendrai pas sur la légitimité de ceux qui jugent, car ils n'ont aucune délégation citoyenne.

Mais si tous les pays sont jugés de cette façon, c'est bien une crise générale du système capitaliste, puisque ces pays se sont tous ralliés à la libre entreprise et à la concurrence du marché, au néolibéralisme, comme ils disent.

L'Allemagne, plus que toute autre, connaissait les concepts de deux sociétés ; au lendemain de la guerre, elle fut coupée en deux, accords de Yalta obligent, un système libéral et un système quasi dictatorial géré par l'Etat et succursale de l'Union soviétique.

On peut mesurer ce que représentaient les conséquences de ce mur de Berlin pour les familles et pour les libertés.

A la suite des évolutions auxquelles je m'honore d'avoir participé au nom de la liberté, de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie à Berlin, le Mur fut détruit (au passage, rappelons l'aspect symbolique d'un mur dans les relations d'un pays).

Il y eut un déclin politique ; les opinions dirigeantes, jusque-là considérées comme opposées pour ne pas dire antinomiques, ont considéré que seule une société basée sur la libre entreprise, le libéralisme était synonyme de libertés individuelles et collectives.

Le communisme disparaissant, il entraînait avec lui la fin de toute société basée sur le collectivisme considérée, à partir de l'exemple du stalinisme, comme élément de dictature.

Le communisme stalinien avait une première fois fait mal au peuple et à la classe ouvrière. En disparaissant — et ce n'est pas paradoxal —, il donnait raison à ses destructeurs et refaisait, à nouveau, du mal à la classe ouvrière.

Même le concept de socialisme devenait synonyme d'oppression.

On oubliait que bien des dictatures sont l'expression de sociétés basées sur l'exploitation de l'homme, au profit d'un tuteur ou de tuteurs que l'on ne peut qualifier de collectivistes et qui s'accrochent de régimes dictatoriaux, lorsqu'ils ne participent pas en qualité propre à leur mise en place ; ils sont généralement grands partisans de la libre entreprise.

Une exception qui mériterait une analyse plus approfondie, la Chine qui, sous dictature, s'ouvrait au libéralisme sur le plan commercial, pratiquait un contrôle absolu de la classe ouvrière, malgré la mise en place progressive d'une bourgeoisie.

Mais cette forme de société semble, elle aussi, pour ce que nous pouvons en connaître par les statistiques, voir sa croissance s'étioler.

Ainsi, tous les pays sous référence capitaliste sont en crise.

Dans une conversation privée avec le président Mitterrand il y a quelques années, nous avions échangé sur ce qu'il appelait la société mixte, composée du libéralisme, de l'étatisation et d'un secteur particulier, typiquement français, qu'il appelait, pour me responsabiliser, le paritarisme (il s'agissait du secteur de la protection sociale qui n'obéissait à aucune des deux écoles et qui représentait, à l'époque, 25 % du PIB).

La référence socialiste passait, pour lui, entre la part revenant au privé et celle du public, c'est-à-dire à l'Etat, et cela s'exprimait par l'évolution budgétaire.

Il est exact que celui-ci agit en fléau qui permet de juger de la tendance économique d'un pays. D'où la question : faut-il plus ou moins d'Etat ?

Les partisans du libéralisme plaident pour le moins, ce qui ne les exonère pas de réclamer, lorsque les entreprises privées sont en difficultés, l'intervention de celui-ci, mieux, lorsqu'ils en ont les possibilités, de pratiquer le public-privé qui, par définition, détruit, à terme, l'intervention et la propriété de l'Etat.

Rappelons-nous l'évolution de la gestion des autoroutes qui, privatisées, font la fortune des exploitants actuels.

Dans ces conditions, qui ne sont que des évidences et des constats, on peut s'étonner que le gouvernement actuel, qui se dit socialisant, s'efforce de ravauder le système, voire de le consolider.

Il est vrai que l'un des constats que l'on peut faire actuellement, c'est que la majorité des élus (tous partis confondus), des ministres, sont tous

plus gestionnaires — notamment énarques — que représentants du peuple.

On les retrouve au gouvernement, à l'Assemblée nationale, à la direction des administrations.

Or l'ENA, comme son nom l'indique, est une école supérieure de formation des fonctionnaires ; c'est une école de gestion, que celle-ci se soit démocratisée, ouverte à tous, qu'elle ait mis en cause la responsabilité par héritage, tant mieux, mais il faut être conscient qu'un député ou un ministre ne doit pas être un expert.

Qu'on me comprenne bien : je ne conteste pas le rôle des énarques, celui de la gestion de l'administration dont on a nettement besoin, notamment pendant les vacances de pouvoirs ; ils sont indispensables à la stabilité de la République. Mais la délégation citoyenne s'adresse à d'autres, ceux qui pensent exprimer le désir et l'espérance du citoyen, et pour moi, de la classe ouvrière.

De fait, les vrais dirigeants sont les agences de notation, l'Union européenne et la nébuleuse mondiale, « le capitalisme », véritable synarchie. Alors, il faut le dire ouvertement, et, nonobstant les agences de notations, les critères de gestion de l'Union européenne (qui d'ailleurs conduisent à l'ingérence d'autres pays dans la gestion du nôtre), il faut s'attaquer à la création d'emplois.

Déclarer l'objectif de plein emploi vous conduit, actuellement, à être considéré comme un extrémiste inconscient, et pourtant, ce fut l'un des slogans de la campagne de 1981.

Ce ne serait plus l'objectif, une société moderne, pour être compétitive, doit générer du chômage en permanence.

Le chômage récurrent est la cause de toutes les difficultés : sécurité, intégration, déséquilibre des régimes sociaux et développement d'activités parallèles, y compris délictueuses, et surtout, il conduit les défavorisés, ceux qui en sont victimes, à devenir réactionnaires, si encore ils devenaient révolutionnaires !

Alors, on fait fi des agences de notations et de l'autorité que s'accorde l'Union européenne, et l'Etat met en place — sous forme moderne des ateliers nationaux ou des grands travaux — l'entretien du pays en matière d'énergie réseau EDF, de transport réseau SNCF, de la forêt, de l'eau et des communications fluviales, voire de la consolidation des sécurités nucléaires, la liste n'est pas limitative, le but n'étant pas de faire des bénéfices, mais d'entretenir l'état de fonctionnement du pays (il n'y a jamais eu autant d'incidents), de salarier des gens qui, par leur consommation, relanceront la croissance, de rétablir un cercle vertueux, diraient les économistes.

C'est très exactement l'inverse des orientations actuelles.

Tout cela peut se planifier.

Et qui peut préjuger de l'accueil que pourrait avoir ce comportement dans les autres pays européens confrontés, eux aussi, à la troïka ? Libérons-nous de cette contrainte budgétaire qui asservit le peuple et les plus défavorisés. ■



“De fait, les vrais dirigeants sont les agences de notation, l'Union européenne et la nébuleuse mondiale, “le capitalisme”, véritable synarchie”

L'HUMEUR

de Michel Sérac

Terribles banalités

Deux faits d'actualité, pour l'année qui commence. Le premier, banal, c'est cet homme croisé dans le métro, digne et las, demandant de quoi survivre, s'excusant, justement, de la banalité de sa misère, et qui annonce son âge : 64 ans.

C'est le XIX^e siècle revenu au XXI^e.

Car le mouvement ouvrier lutta durant un siècle pour que les malheurs de l'âge, du chômage, de la maladie, soient écartés par la Sécurité sociale.

Banalité, en effet : combien de ceux qui écoutent cet homme figurent comme lui parmi les 8 500 000 pauvres, dont 20 % de la jeunesse de notre pays ?

A cette terrible banalité, le gouvernement de gauche réagit vivement... par une augmentation du RSA de 40 centimes par jour, et par la garantie donnée par Hollande, sauveur officiel de la société, que le chômage croîtra tout au long de l'année 2013.

L'autre fait est celui qui, seul, passionne les médias : l'impôt « confiscatoire » sur les riches.

Et les politiciens de tous bords de ricaner ensemble. Car si le Conseil constitutionnel annule cette « promesse symbolique » du candidat Hollande

(1/600^e du budget), il valide les décisions sérieuses : 20 milliards de réductions d'impôts pour toute la classe capitaliste, financés par les salariés.

Finissons en saluant le soulèvement des masses indiennes, pour venger la « Fille de l'Inde », torturée et assassinée, contre un gouvernement vil et corrompu, qui protège, comme l'un des piliers de l'ordre social, l'oppression bestiale des femmes.

Décidément, partout, « la civilisation est dans les peuples, la barbarie est dans les gouvernants » (Victor Hugo).

Votre librairie

La SELIO



87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris (M° Château-d'Eau)
Tél.-Fax : 01 42 46 09 53
E-mail : selio4@wanadoo.fr

Lecteurs, votre abonnement se termine ou est terminé,

SOUTENEZ Informations
ouvrières, **ABONNEZ-VOUS !**

INFORMATIONS OUVRIÈRES
Tribune libre de la lutte des classes,
hebdomadaire du POI. Dans le cadre
de sa tribune libre, *Informations ouvrières*,
fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité
de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement
combattre pour l'émancipation des travailleurs.
Cela sous leur propre responsabilité.
L'hebdomadaire est édité par l'association
(loi 1901) Informations ouvrières.
Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

• **Rédacteur en chef :** Lucien Gauthier.
• **Siège :** 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.
• **Imprimerie :** Rotinfed 2000, Paris.
• **Tirage :** 20 000 exemplaires.
• **Commission paritaire :** 0909 C85 410.
• **ISSN :** 0813 9500.

• **Rédaction :** *Informations ouvrières*,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10.
Tél. : 01 48 01 89 23.
Fax : 01 48 01 89 29.
E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration-abonnements :**
Maïté Dayan.
Tél. : 01 48 01 88 22 ;
01 48 01 88 41.
E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com
• **Dépôt légal :** à publication.

> L'actualité internationale <

Egypte

Correspondance d'Égypte

"Chers amis, j'ai lu votre article au lendemain du premier jour du référendum sur la Constitution. Je l'ai trouvé intéressant et j'en partage l'essentiel. Le référendum fut une farce. Le vote et même le trucage que les Frères (musulmans — NDLR) ont organisé fut si aberrant : des violations si grossières, faites au vu et au su de tous, particulièrement lors du deuxième jour, le 22 décembre. Des rapports indiquent que les électeurs de plusieurs villages coptes ont été empêchés de rejoindre leurs bureaux de vote, principalement en Haute-Égypte (l'Église copte appelait à voter non). En outre, dans des villages du Fayoum, les Frères avaient promis de donner gratuitement des engrais aux fellahs. Mais après l'annonce des résultats, ils ont refusé de leur en donner. Les fellahs ont regretté d'avoir voté oui et se sont plaints d'avoir été trompés. Bref, si sur les 51 millions d'électeurs, dix millions seulement ont voté oui, soit 20 %, c'est une vraie honte ! Je pense que les jours à venir amèneront beaucoup de péripéties avec la Choura (Chambre haute du Parle-

ment) où Mohamed Morsi a désigné de nouveaux membres dont cinq ex-PND (Parti national démocratique de Moubarak) et les autres islamistes (Frères, salafistes, Wasat, etc.). Ils vont commencer à légiférer contre les femmes, les libérés, les coptes et les plus démunis, et ce sera, je crois, la torche de la nouvelle vague de la révolution...

En ce qui concerne le Front du salut national : ils étaient bons au début, écoutaient les manifestants et refusaient de s'asseoir autour de la table avec Mohamed Morsi. Quoi qu'ils refusent encore tout dialogue, ils ont dit leur intention de faire campagne pour les élections parlementaires avec une liste unie, ce qui est bien dans un sens ; mais les manifestants n'ont pas apprécié, car ils estiment que la bataille devait se poursuivre contre le président Morsi, parce qu'il a perdu sa légitimité ; toute élection sous son régime ne sera pas honnête et les Frères l'emporteront.

Pour l'heure, les gens s'apprentent à manifester le 25 janvier et les politiciens préparent les élections. »

Suheir ■



Le Caire, le 21 décembre 2012 : manifestation contre le référendum.

Photo AFP

Les grèves ouvrières n'ont jamais cessé

Les manifestations de centaines de milliers exigeant la chute du président Morsi et les affrontements avec les milices islamistes ont relégué les grèves ouvrières au second plan de l'actualité. En fait, elles n'ont jamais cessé. Cinq grèves entre le 2 et le 9 décembre, indique le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A Charm el-Cheikh, le 3 décembre, les employés de la Société égyptienne des aéroports ont fermé le terminal 2 pour exiger une hausse des salaires et la fin de la corruption.

23 000 TRAVAILLEURS DE LA MANUFACTURE DE TABAC DE L'EST EN GRÈVE

Le 11 décembre, 400 agents de l'entreprise privée de recouvrement des factures de gaz (Natgas) pour le compte de la Société égyptienne de gaz naturel (Egas), se sont mis en grève pour l'application des salaires et des primes prévus par les statuts. La grève durera plus de quinze jours.

Les 17 et 18 décembre, entre les deux tours du référendum, 23 000 travailleurs de la Manufacture de tabac de l'Est, société d'Etat, étaient en grève. Quatre mille d'entre eux ont organisé un sit-in devant l'administration. Ils ont retenu les dirigeants dans leurs bureaux et bloqué l'avenue des Pyramides, l'une des plus importantes du Grand Caire.

Le ministre des Investissements a fini par promettre des contrats permanents pour 6 000 temporaires, le paiement des primes depuis quarante-deux mois et l'augmentation des indemnités de repas. En revanche, ils n'ont pas obtenu l'éviction du président accusé de corruption.

Le 23 décembre, à Port-Saïd, au lendemain du deuxième jour du référendum, des centaines de manifestants ont organisé un sit-in et bloqué l'avenue devant le siège du gouvernorat. Ils exigeaient les formulaires de candidature à un logement que le



Le Caire, le 8 novembre 2012 : manifestation des médecins.

gouverneur avait promis. Ce n'est qu'après avoir forcé le port des ferries qui relient Port-Saïd à Port-Fouad et bloqué le trafic, qu'ils les ont obtenus.

Le 25 décembre, 200 travailleurs de la compagnie de transports maritimes Banha engineering international, sous-traitante des usines sidérurgiques Ezz, se sont mis en grève, entraînant l'arrêt complet de la production de l'usine sidérurgique de Suez. « Nous demandons simplement que notre direction respecte les codes de sécurité industrielle », a déclaré le syndicat qui dénonce : « Le matériel qui nous est fourni est un danger pour nos vies. »

On comprend pourquoi, dans cette situation, le président Morsi a ordonné, la nuit même de sa publication, le 9 décembre, la suspension de son décret prévoyant l'augmentation des taxes sur soixante-dix produits

(cigarettes, téléphonie mobile, boissons gazeuses, ciment, acier, permis de conduire, alcool...).

Cette augmentation répondait aux exigences du FMI avec lequel un prêt de 4,8 milliards de dollars devait être signé le 19 décembre.

Résultat : le FMI a reporté la conclusion de l'accord.

Inquiète, au lendemain du référendum qui n'a vu qu'un électeur sur cinq voter oui, la Maison Blanche insiste pour que se mette en place l'union nationale : « Le président Morsi, en tant que président démocratiquement élu d'Égypte, a la responsabilité d'agir d'une façon qui reconnaisse le besoin urgent de mettre fin aux divisions, de bâtir la confiance et d'élargir le soutien au processus politique », a déclaré le porte-parole du département d'Etat Patrick Ventrell, dans un communiqué.

Correspondant ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

Dans tous les cas, remplir lisiblement et en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros (9,50 euros pour les plis clos)
(datez et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postal)

OU :

5 numéros "découverte" : 7 euros • 12 numéros : 17 euros • 4 mois (17 numéros) : 24 euros
 6 mois (25 numéros) : 33 euros • 1 an (51 numéros) : 65 euros • 1 an, pli clos : 110 euros

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

ET TOUJOURS...

12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer les prélèvements chaque fin de mois de 5,80 euros présentés par *Informations ouvrières*. Je pourrai suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.

Date :

Signature (obligatoire) :

.....

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro national émetteur : 442543